

PREMIER NIVEAU DE SECURISATION DES COMPETITIONS DE KITEBOARD FFVOILE REFERENTIEL DES FONCTIONS VISEES (ACTIVITES)

A - Description des fonctions de la qualification « premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile »

Le titulaire de la qualification « Premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile » exerce une activité bénévole, au sein d'une organisation pré existante (école de voile, école de croisière, Club de Voile, école de kiteboard, club de kiteboard), affiliée à la FFVoile, sous la responsabilité de l'organisateur de la manifestation qui définit les activités de sécurisation au regard des compétences certifiées et vérifiables du titulaire de la qualification.

Le premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile a pour rôle de surveiller et d'intervenir sur des pratiquants autonomes lors des compétitions. Il exerce son activité de sécurisation soit à partir d'une embarcation à moteur soit depuis la plage selon le format de course. Le titulaire de la qualification de « Premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile » participe à la sécurisation de la pratique kiteboard en compétition. Il met ses compétences au service du responsable désigné de l'épreuve dans le cadre de compétitions inscrites au calendrier de la FFVoile.

Il est acteur d'un dispositif de sécurité préétabli. Il surveille, anticipe, observe l'évolution de l'environnement naturel et de la flotte. Il alerte le responsable désigné de l'épreuve en cas d'incident ou d'accident et intervient selon la procédure établie.

B - Fiche descriptive des activités de la qualification « premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile »

Les fonctions et les activités exercées par le titulaire de la qualification « Premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile » sont les suivantes.

Il connaît les différents types de matériel utilisés et comprend leur fonctionnement :

- Aile de Kite à Boudins ou à Caissons et leurs lignes et barre de commande,
- Flotteurs de type TwinTip, Race, Foil, Surf, Tiki, ...
- Eléments de sécurité obligatoires des pratiquants.

Il mobilise les connaissances spécifiques à la météorologie pour anticiper l'évolution du plan d'eau et du vent afin d'intervenir efficacement.

Il mobilise les connaissances spécifiques à l'utilisation d'une embarcation pour la sécurisation de la pratique du Kiteboard :

- il vérifie l'armement sécurité de l'embarcation,
- il prépare l'embarcation à l'utilisation,
- il mouille dans un endroit approprié pour une mise en œuvre rapide,
- il se place judicieusement sur un parcours pour intervenir.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

Il mobilise les connaissances spécifiques à la mise en place de secours pour la pratique du Kiteboard :

- il surveille en permanence les pratiquants qui lui sont confiés,
- il intervient lors des incidents mineurs,
- il alerte en cas d'incident ou accident et prévient de l'aggravation,
- il se conforme aux instructions du directeur de course ou de l'organisateur lors d'un Down Wind.

Il mobilise les connaissances spécifiques à la réalisation de gestes techniques pour la sécurisation de la pratique du Kiteboard :

- il gère l'espace et les matériels de kite dans le bateau de sécurité,
- il récupère du matériel dérivant en sécurité (Foil, Board, aile larguée),
- il récupère en sécurité un pratiquant seul (conscient ou inconscient),
- il récupère en sécurité un pratiquant conscient ou inconscient avec son matériel,
- il récupère en sécurité un pratiquant avec une aile en Kiteloop,
- il assure les gestes de premiers secours.

C - Situation fonctionnelle du titulaire de la qualification « premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile »

Le titulaire de la qualification de « Premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile » exerce ses fonctions :

- sous la supervision du responsable désigné de l'épreuve,
- à titre bénévole auprès des associations ou des groupements affiliés à la FFVoile.

D - Prérequis à la qualification « premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile »

Le candidat à la qualification de « Premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile » doit être titulaire :

- du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière,
- d'une attestation de 100 mètres nage libre avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long,
- d'une attestation de formation relative au secourisme : PSMER ou à défaut le PSC.

Les autres conditions d'accès à la qualification sont :

- la licence « club » délivrée par la FFVoile,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile et du kiteboard.

E - Organisation de la formation à la qualification « premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile »

La formation à la qualification de « Premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile » s'organise :

- dans un volume de 28 heures,
- avec un effectif maximum de 6 stagiaires par formateur,
- en alternant des périodes de théorie et de pratique.

Le référentiel de compétences attendues pour sécuriser la pratique organisée en compétition du kiteboard comprend les capacités suivantes :

- a) **Appliquer le dispositif de surveillance et d'intervention de l'épreuve :**
Appliquer les procédures d'organisation de l'épreuve, les procédures adaptées de communication, vérifier le matériel de sécurité utilisé.
- ❖
- b) **Réagir et/ou intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident :**
Prioriser les actions à réaliser ; éviter le sur accident, réduire les délais d'intervention des secours, en cohérence avec les spécificités du support surveillé et du dispositif de sécurité de l'épreuve ; respecter les consignes du Responsable désigné de l'épreuve en la matière.
- c) **Maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel :**
Utiliser correctement le moteur pour aborder les supports, récupérer un pratiquant, récupérer le matériel, réaliser les gestes de premiers secours. Se décentrer de la conduite au moteur.

F - Evaluation de la formation à la qualification « premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile »

L'évaluation des candidats s'effectue en continue tout au long de la formation. Elle vise à vérifier à la fois les connaissances et les compétences attendues notamment lors d'une situation d'urgence simulée.

G - Certification de la formation à la qualification « premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile »

La délivrance de la qualification est conditionnée à la réussite de la situation d'urgence simulée assortie des résultats favorables de l'évaluation continue.

La certification peut également être obtenue par la voie de la VAE.

H - Qualification du formateur

Le formateur doit être titulaire au minimum d'un diplôme d'encadrement des Glisses Nautiques aérotractées (BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS), à l'exception des cadres techniques sportifs (CTS) voile placés auprès de la FFVoile par le ministère des sports et compétents en kiteboard.

Le formateur doit être titulaire d'une licence club FFVoile.

I - Habilitation des formations

L'habilitation des formations conduisant à la qualification « Premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard FFVoile » s'effectue grâce à la déclaration préalable de la formation au calendrier national des formations de la FFVoile.